

FORMATION

Lundi 13 avril de 9h30 à 17h30 en présentiel

Finances locales : Comprendre les budgets locaux

OBJECTIF

A l'issue de cette journée de formation, les participants maîtriseront les grands principes budgétaires et les évolutions financières récentes des collectivités locales françaises. Ils disposeront des éléments indispensables à la bonne compréhension des budgets locaux.

INTERVENANT



Fred LOUISY
Directeur des Finances,
Ville de Montrouge

Titulaire d'une maîtrise de droit fiscal et d'un master en droit, administration et gestion financière des collectivités locales à Panthéon-Sorbonne, Fred Louisy est un spécialiste de l'analyse financière des collectivités locales. Il a travaillé à Massy puis au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines avant de rejoindre la Direction des finances de la ville de Bourg-la-Reine. Il est depuis juin 2024 le Directeur des Finances de la ville de Montrouge. Pédagogue de talent, il accompagne depuis 2011 les élus, les cadres territoriaux, les entreprises et les candidats aux concours de la fonction publique territoriale.

FORMAT

Cette formation se déroule sur une journée le **lundi 13 avril 2026** à Paris (Opéra) de 9h30 à 17h30.
9h30 : Accueil des participants, 10h : Début de la formation, 12h30-14h : Déjeuner, 17h30 : Fin de la formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est axée sur une pédagogie concrète et appliquée, combinant apports théoriques, études de cas et ateliers collaboratifs.

PREREQUIS ET EVALUATION

Aucun prérequis – niveau débutant, Évaluation finale interactive (QCM).
Mercure local s'engage à répondre au mieux à l'accueil de chaque participant en situation de handicap en prenant en compte sa situation personnelle. Contactez notre référente handicap en cas de nécessité : eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

CONDITIONS TARIFAIRES

Le montant de la journée de formation est de **560 euros TTC** par participant pour la journée de formation. La formation peut être prise en charge par votre DIF élu (Mon Compte Elu), par votre collectivité ou par votre OPCO. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Ce tarif comprend l'intégralité des frais de la formation ; l'accueil-café est inclus. Conformément au règlement des organismes, le déjeuner des élus n'est pas pris en charge.

Votre Contact

PROGRAMME

►► Les grands principes budgétaires et comptables

Fondamentaux : Principes budgétaires (annualité, unité, universalité, spécialité, équilibre, sincérité)

Documents clés : Budget primitif, Décisions modificatives (DM), Budget supplémentaire, Compte administratif et Compte de gestion

Transition : Généralisation de la nomenclature **M57** et déploiement du **Compte Financier Unique (CFU)**

Architecture : Budget principal vs budgets annexes

►► Le vote du budget

Cycle budgétaire : Calendrier légal, Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

Prise de décision : Modalités de vote et de présentation (nature, fonction, croisée)

►► L'épargne et la structure de financement des investissements

Analyse : Épargne brute, capacité de désendettement, fonds de roulement.

Financement : Autofinancement, subventions, et recours optimisé à l'emprunt.

►► Les marges de manœuvres financières

Fiscalité : Nouveaux mécanismes après la suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE (transferts de fractions de TVA)

Ressources : Mécanismes des dotations d'État (DGF, DETR, DSIL)

Dette : Analyse de la structure, gestion des risques et profil de la dette

►► Les réformes financières récentes et leurs conséquences

Réformes structurelles : Loi MAPTAM, Loi NOTRe (bilan et impacts sur la péréquation)

Responsabilité : Unification du régime de responsabilité des gestionnaires publics

Contexte actuel : Évolution des relations financières État-Collectivités, pression sur les dépenses publiques et enjeux de la transition écologique

EXERCICES PRATIQUES

Analyser le compte de sa collectivité

Travail en groupe,

Jeu des budgets

Votre Contact

Bulletin d'inscription

FINANCES LOCALES COMPRENDRE LES BUDGETS LOCAUX LUNDI 13 AVRIL 2026 9H30-17H30

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe
Mobile

Organisme
Adresse
Code postal Ville

Formation financée par :

- ☐ la collectivité
- ☐ le DIF Elus via Mon compte élu (11 jours ouvrés avant la date de début de formation)
- ☐ autre organisme.....

☐ Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

Le montant de la journée de formation est de 560 euros TTC par participant.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure

18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Mercure local est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation de élus locaux et certifié Qualiopi